

*Inondation de la Saône
et de ses affluents,
mouvements de terrain*

Commune de Massieux

Plan de zonage

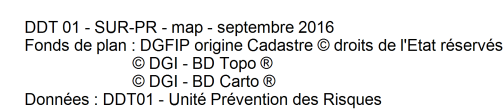
Vu pour rester annexé
à notre arrêté de ce jour,
Bourg-en-Bresse, le 27 octobre 2016
Le Préfet,

signé : Arnaud COCHET

Prescrit le 21 avril 2009
Arrêté complémentaire du 17 juillet 2015

Mis à l'enquête publique
du 2 mai au 4 juin 2016

Approuvé le : 27 octobre 2016



Légende

Zonage inondation de la Saône

 R - zone rouge - interdiction
 B - zone bleue - prescriptions

Zonage mouvements de terrain - crues torrentielles

 B - zone bleue - prescriptions
 R - zone rouge - interdiction

indice g : glissements de terrain

indice t1 : crues torrentielles - aléa moyen

PK 28 — Point kilométrique de la Saône

Cedectro

■ Bâtiments durs

Bâtiments légers

Réseau routier

 Réseau autoroutier
 Réseau départemental

— Réseau départemental secondaire

Réseau ferré
 + + + Voie non exploitée

